

vières, en gardent de précieux autographes). La terre de Taillefontaine passa par héritage à ses neveux de Tocqueville. Le Comte Bernard de Tocqueville conserve encore au château de Bezance (Puy-de-Dôme) une partie de l'argenterie de Lavoisier.

Une rue à Paris, une statue Place de la Madeleine, une école, un musée, portent un nom à l'honneur dans tous les livres de sciences de nos écoliers. Villers-Cotterêts se devait bien de contribuer à perpétuer la mémoire d'un des plus grands chimistes de tous les temps et qui était dans notre région propriétaire de l'Épine, de l'Essart, des terres de Taillefontaine, le dernier seigneur de Largny...

Marcel LEROY.

Secrétaire de la Société Historique
de Villers-Cotterêts.

Le bienheureux Jean de Montmirail* moine de Longpont

De tout temps on s'est plu à lire le récit des grandes conversions, qu'il s'agisse d'incroyants qui, touchés un jour par la grâce, se tournent vers Dieu, ou de chrétiens qui, après avoir mené une vie de graves désordres, se convertissent soudain pour s'adonner à une rigoureuses pénitence, ou même simplement de bons chrétiens qui, désireux d'une plus grande perfection, renoncent au monde pour embrasser la vie pauvre et humble de la religion. De nos jours encore, les exemples ne manquent pas de conversions retentissantes ; et une collection qui a pour titre *Convertis du XX^e siècle* vient de faire paraître son cinquième volume.

Déjà au moyen âge, les hagiographes ont aimé à retracer la vie des grands convertis, le plus souvent pour obtenir de Rome la canonisation de leur héros.

Pour ne parler que de ce qui concerne l'ordre de Cîteaux, on peut citer la conversion de saint Bernard, jeune seigneur de Fontaine-lès-Dijon, voué au plus bel avenir, quittant le monde en 1112, pour entrer avec une trentaine de compagnons qu'il avait convertis, dans le plus pauvre et le plus sévère des monastères, celui de Cîteaux. C'est aussi la conversion d'Amédée de Clermont-Hauterives, seigneur dauphinois, se faisant moine à Bonnevaux, non loin de Vienne, en 1119, avec son jeune fils Amédée, entraînant avec lui plusieurs seigneurs des environs, et se livrant à une rigoureuse pénitence, qui rappelle en plus d'un point celle dont le bienheureux Jean de Montmirail nous a

donné l'exemple. On peut encore citer la conversion d'Othon, fils du marquis d'Autriche Léopold le Pieux, petit-fils de l'empereur Henri IV, se retirant, en 1132, à l'abbaye de Morimond avec un groupe de quinze gentilshommes de ses amis.

Parfois les hagiographes se plaisaient à corser leur écrit, pour rendre les contrastes plus frappants. C'est un peu le cas, semble-t-il, du moine anonyme de Longpont (1), qui retraca au XIII^e siècle la vie du bienheureux Jean de Montmirail, que nous allons suivre ici dans ses grandes lignes.

Jean naquit à Montmirail en 1165, qui est aussi l'année de la naissance de Philippe Auguste. On a dit qu'il était de race royale (2). Ce ne peut être que par alliance, son arrière-grand-père Gaucher, seigneur de la Ferté, mort vers 1125, ayant épousé la fille du comte de Champagne Thibaud IV le Grand, l'ami de saint-Bernard, qui était de la seconde race des comtes de Champagne, de la maison de Blois, qui ont la même origine que les rois de France de la troisième race. C'est ainsi que l'on peut dire que Jean de Montmirail était de race royale.

Son père André avait épousé Helviade d'Oisy-en-Cambrésis, qui lui avait apporté en dot le comté de la Ferté-d'Ancoul (la Ferté-sous-Jouarre), Tresmes, la vicomté de Meaux, la châtellenie de Cambrai et la baronnie de Gandelus, qui venaient s'ajouter aux seigneuries de Montmirail et de Condé-en-Brie, et au comté de la Ferté-Gaucher. De tout cela Jean hérita. En 1185, il épousa Helvide de Dampierre. Il servit à la cour du roi Philippe Auguste et se fit remarquer par sa droiture et sa loyauté. Philippe Auguste en fit son conseiller et se plaisait à l'appeler *Jean Probité* (3). En 1193, la guerre, toujours latente, entre le roi de France et le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, reprit de plus belle. Une bataille eut lieu près de Gisors, qui marquait la limite de la Normandie. Au plus fort de la mêlée, le roi de France se trouva enveloppé d'ennemis et fut sur le point d'être fait prisonnier. Il ne dut son salut qu'à la présence d'esprit et au courage de Jean de Montmirail, qui se précipita à son secours, entraînant avec lui quelques chevaliers, et réussit à le dégager (II, 34).

Le biographe nous dit qu'un saint homme de chanoine régulier venait souvent voir le seigneur de Montmirail et l'entretenait de la vanité des choses du monde, des richesses, des honneurs, de la gloire et de tout ce qui passe (I, 4). Et c'est ainsi que Jean, qui l'écoutait volontiers, résolut de changer radicalement de vie, au moment même où il était parvenu au faîte des honneurs et de la gloire, et voulut s'arracher à la cour, dire adieu au métier des armes, aux tournois, et vivre dans la solitude pour s'y adonner aux œuvres de pénitence et de charité. Non pas qu'il se fût livré jusque là à de graves désordres, qu'il eût pratiqué le brigandage, comme certains seigneurs qui ne craignaient pas de détourner les voyageurs, ou qu'il se fût fait remarquer par sa cruauté, comme par exemple — sans aller bien loin —, Enguerrand IV de Coucy, son petit-fils, qui fit pour s'y adonner aux œuvres de pénitence et de charité. Non

arrêter, en 1256, quatre jeunes gentilshommes flamands trouvés dans sa forêt de Coucy porteurs d'arcs et de flèches, et qu'il fit pendre sans autre forme de procès. Saint-Louis, informé de la chose, le fit immédiatement enfermer au Louvre, lui infligea une amende de 12.000 livres parisis — somme considérable —, qu'il envoya en Terre sainte, confisqua le bois où les trois malheureux jeunes gens avaient été pendus, et condamna le coupable à fonder trois chapellenies perpétuelles pour le repos de leurs âmes. On sait qu'Enguerrand fut enterré à Longpont, près de sa mère Marie de Montmirail.

Pour en revenir à notre Jean, il voulut embrasser une vie plus parfaite. Près de son château de Montmirail, il fit construire un hôpital pour les pauvres, où il voulut leur prodiguer lui-même les soins les plus rebutants, allant jusqu'à enterrer les morts (I, 6-7). Pendant un séjour dans son château d'Oisy, il rencontra un jour des lépreux sur le chemin et leur fit l'aumône (II,19). De passage à Provins, il alla visiter un lépreux, passa la journée auprès de lui et le bâisa religieusement (II,22), comme devait faire aussi saint Louis qui aimait, lors de ses séjours à l'abbaye de Royaumont, à aller servir un moine lépreux à l'infirmerie (4). Chaque jour, Jean appelait des pauvres à sa table, et même, au besoin, leur cédait son lit pour la nuit (II,26). Ce changement de vie et toutes ces pratiques le firent mépriser et moquer par les siens (II,23).

C'était l'époque où l'hérésie des Albigeois causait de grands ravages dans tout le Languedoc. L'idée vint alors à Jean de prendre part à la croisade qui se préparait pour combattre les hérétiques. Il voulut même vendre une partie de ses forêts pour faire face aux dépenses de l'expédition. Mais on l'en détourna, en lui représentant que s'il retournait au métier des armes, la tentation serait trop forte pour lui de s'y laisser reprendre et de renoncer à ses résolutions de vie humble et pénitente (I,13). C'est alors que Jean décida de se retirer dans la solitude avec pour compagnon un des gens de sa maison nommé Amand (I,14). Il envoya d'abord celui-ci consulter un célèbre ermite du diocèse de Liège. L'homme de Dieu conseilla d'embrasser la vie cénobitique plutôt que la vie érémitique, et il ajouta que l'ordre de Cîteaux devait être préféré aux autres à cause de sa sainteté, et que c'était là la voie la plus directe et la plus rapide pour aller au ciel (I,15). Mais Jean ne s'en tint pas là. Pour plus de sûreté, il voulut aussi consulter les plus illustres théologiens de Paris. Il se rendit lui-même dans la capitale, où il trouva les théologiens assemblés. Il put en consulter trois en particulier, qui lui répondirent qu'ils ne pouvaient lui indiquer que l'ordre de Cîteaux pour aller au ciel, si du moins il était bien résolu et se sentait capable, avec la grâce divine, de perséverer dans une voie aussi austère (I, 18). C'est ce qui le décida à se faire cistercien.

Restait à faire le choix d'une abbaye. Ses domaines en comprenaient plusieurs. Non loin de Montmirail, il y avait l'abbaye du

Reclus, fille de Vauclair, fondée par saint-Bernard en 1142, près de Montmort, sur les bords du Petit-Morin. Tout près de là, il y avait aussi l'abbaye de la Charmoye, fondée également par les moines de Vauclair, en 1167, près des sources du Sur-melin. Sans compter l'abbaye de Scellière, fille de Pontigny en 1168, située tout près de Nogent-sur-Seine. En Brie, il y avait encore les abbayes de Preuilly, cinquième fille de Cîteaux, fondée en 1118 ; de Barbeau, fondée en 1147 près de Melun par le roi Louis VII, qui y appela les moines de Preuilly et voulut y être enterré ; de Jouy, fondée en 1124 près de Provins par les moines de Pontigny. Enfin, près de Cambrai, se trouvait la célèbre abbaye de Vaucelles, fondée par saint-Bernard en 1132, sur les bords de l'Escaut, dont la seconde église, construite par Villard de Honnecourt en 1190, ne mesurait pas moins de 132 m. de longueur — l'église de Longpont n'en a que 106 —, la plus grande église qu'aient jamais construite les cisterciens.

Jean de Montmirail n'avait donc que l'embarras du choix. Mais, se souvenant des paroles de Dieu à Abraham : *Sors de ton pays, éloigne-toi de ta famille et de la maison de ton père*, il préféra chercher hors de ses domaines l'abbaye où il irait se cacher pour toujours (III, 38). Il n'allait pas loin, et choisit l'abbaye de Longpont, fondée en 1132, près de Villers-Cotterêts, par saint-Bernard, à la demande de l'évêque de Soissons Josce-lin de Vierzy (1126-1152), qui voulut y être enterré.

Gardant le secret de son entrée en religion, avant de partir pour Longpont, Jean convoqua le peuple et simula son départ pour la croisade contre les Albigeois. Il partit enfin avec le consentement de sa femme. Il reçut l'habit de novice le jour de l'Ascension, des mains de l'abbé Gautier d'Ochies (1201-1219), qui devint plus tard abbé de Cîteaux. Il est très probable que ce fut en l'année 1210, où l'Ascension tombait le 27 mai.

Comme l'abbé lui demandait, suivant la règle, s'il était bien décidé à observer la règle et les coutumes de l'ordre, avec ses austérités et ses jeûnes, Jean répondit : « Sachez que je n'ai jamais été si heureux, et que je m'estime digne de manger ici le pain de son que l'on donne aux chiens ». Et tous les moines furent fort édifiés de cette réponse. Il entra au monastère avec Amand, qui l'avait accompagné déjà dans ses essais de vie erémétique (5).

A cette époque, la grande église dont nous admirons encore les ruines était en pleine construction. Il est très probable que Jean de Montmirail y travailla. Commencée vers 1200, elle fut consacrée le 24 octobre 1227, en présence de saint Louis, qui la trouva si belle qu'il voulut en faire construire une toute semblable à l'abbaye de Royaumont, qu'il fonda peu après, non loin de son château d'Asnières-sur-Oise, en exécution des volontés de son père Louis VIII.

Dès son entrée à Longpont, le bienheureux Jean s'adonna à la pénitence la plus sévère, avec une ardeur incroyable, ne

pensant qu'à s'humilier et se livrant aux travaux les plus vils et les plus pénibles. Ce qui lui valut bientôt le surnom de *Jean l'Humble*. De tous les faits rapportés par le biographe on ne donnera ici que quelques exemples.

Il arriva qu'un religieux nommé Amand — celui-là même qu'il avait entraîné avec lui au monastère — se leva une nuit pour graisser, en cachette, les souliers de celui qui avait été son maître. Jean s'en aperçut, et, ne pouvant souffrir qu'on le servît ainsi, s'en plaignit au prieur, allant jusqu'à lui dire que s'il avait promis de persévéérer dans l'ordre, il se voyait maintenant obligé de changer de résolution, parce qu'il était venu pour servir et non pour être servi. Le prieur s'empessa de le calmer et lui conseilla d'aller, en cachette, pendant la nuit, prendre les souliers de son frère Amand et de les lui graisser. Jean fut tout joyeux de cette réponse ; et la nuit même, comme s'il avait eu à se venger d'une injure, il s'empessa d'accomplir le conseil du prieur (III, 46).

Il faut se rappeler qu'au moyen âge, graisser les souliers était considéré comme le plus vil et le plus abject des travaux. On lit dans la vie de saint Bernard une anecdote des plus significative à ce sujet. Un jour que le saint était en train de graisser ses souliers, un moine noir se présenta à lui et lui représenta que pareil travail était absolument indigne d'un grand abbé comme lui. Le saint n'eut pas de peine à reconnaître dans cette apparition Satan en personne qui venait le tenter. Il répondit qu'il était venu pour servir et non pour être servi, et renvoya l'autre en lui disant de rapporter tout cela à son abbé (6). On trouve un trait du même genre dans la vie du bienheureux Amédée de Clermont-Hauterives, moine de Bonnevaux au XII^e siècle. Celui-ci, qui n'était pas prêtre, trouvait qu'il était tout à fait inconvenant que les prêtres graissassent leurs souliers de leurs mains qui touchaient chaque jour le corps du Seigneur. Il demanda à son abbé la permission de graisser les souliers de tous les moines prêtres. Un jour, tandis qu'Amédée se livrait à ce travail, il arriva que le comte Guigues d'Albon (le premier Dauphin), son oncle, vint à Bonnevaux pour le voir. Au signal du prieur, on alla dire à Amédée de se hâter d'aller saluer le visiteur. Mais notre homme demanda un petit délai pour terminer le travail commencé. Et comme il tardait à venir, le comte se dirigea vers le lieu où il travaillait. Le voyant, manches relevées jusqu'au coude, tout mouillé de sueur, il se prit à verser des larmes, et, levant les mains au ciel, il rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait donné une si grande humilité à cet homme issu de la race à laquelle il appartenait lui-même (7). On cite encore un exemple semblable dans la vie du bienheureux Thibaud, abbé des Vaux-de-Cernay au XIII^e siècle, qui allait graisser les souliers de ses religieux sans que ceux-ci pussent s'en apercevoir (8).

Mais à côté de ces actes d'humilité que le bienheureux pratiquait, il est d'autres humiliations plus cuisantes, qu'il ne choi-

sissait pas, qui lui vinrent du dehors et qu'il supporta néanmoins avec une parfaite sérénité d'âme, parfois même avec une pointe d'humour, comme on va le voir dans les quelques exemples qu'il faut citer parmi beaucoup d'autres.

On a vu qu'après son changement de vie, Jean s'était attiré le mépris des siens. Ce mépris persista même après son entrée à Longpont. Un jour qu'il était allé à Montmirail avec son prieur pour affaire, il alla demander l'hospitalité dans son château. Mais on inventa mille prétextes pour lui faire comprendre que la chose n'était pas possible. Jean se présenta alors chez des étrangers, qui le reçurent avec joie (III, 50). Il se présenta une autre fois au château de Montmirail et demanda à voir sa femme. Celle-ci lui fit dire qu'elle était au bain et ne pouvait le recevoir. « Madame est au bain » (*Domina sudat*), lui dit le domestique. Jean se borna à lui répondre : « Plaise au Seigneur que le bain lui soit salutaire ! » (*Dominus utilem ei sudorem concedat !*), et il s'en alla. Il partit pour la Ferté-Gaucher, où il trouva le meilleur des accueils chez sa belle-mère. Comme il lui racontait sa mésaventure de Montmirail, celle-ci lui reprocha d'aller chercher l'hospitalité ailleurs que chez elle. A quoi Jean répondit : « Vous, Madame, vous n'êtes pas au bain » (*Vos, Domina, non sudatis*) (III, 55).

Un jour qu'il était à Cambrai en compagnie de Gillon, le cellier de l'abbaye de Vaucelles, des ouvriers qui travaillaient aux fossés de la ville, voyant passer ces deux moines, se moquèrent d'eux, en leur criant *Hauy ! Hauy !* Le cellier hâta le pas pour échapper au plus vite à ces moqueries. Jean, au contraire, s'approcha des ouvriers, leur dit qu'il n'était qu'un misérable pécheur, digne de tous les mépris et les encouragea à continuer leurs huées (III, 42-43).

Mais toutes ces humiliations ne suffisaient pas à notre bienheureux Jean. Un jour que le prieur lui demandait s'il était content d'être entré dans l'ordre de Cîteaux, il répondit : « Je ne voudrais pas avoir choisi un autre ordre que celui-ci. Mais si c'était à refaire, je ne me ferais pas moine : je voudrais être ribaud » (III, 53). Ribaud, c'est-à-dire valet d'écurie, emploi que remplissaient alors généralement des gens sans foi ni loi. On voit que Jean était avide des pires humiliations. Il méritait bien le surnom de *Jean l'Humble* qu'on lui donna.

Il mourut après quelques jours de maladie, pendant que les moines chantaient les Laudes de la Saint-Michel (29 septembre) (III, 61), en l'année 1217, à l'âge de cinquante-deux ans, après sept ans de vie religieuse. Il fut inhumé dans le cimetière commun. Puis, plusieurs miracles s'étant accomplis à son tombeau, on transféra ses restes dans un cercueil de marbre que l'on plaça dans la muraille du cloître de la lecture (IV, 71). La cérémonie fut présidée par l'abbé de Cercamp, abbaye de la filiation de Pontigny, au diocèse d'Arras.

En 1236, les moines de Longpont essayèrent d'obtenir la canonisation de Jean de Montmirail. Répondant à leur demande, le pape Grégoire IX chargea l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, et l'abbé de Saint-Victor, Rodolphe, de faire l'enquête préalable, par lettre datée de Terni, le 29 mai 1236 (9). Mais, pour des raisons qu'on ignore, les démarches n'aboutirent pas.

En 1253, en raison des nombreux miracles dus aux mérites du bienheureux Jean, le chapitre général de Cîteaux accorda la permission de transférer son corps dans l'église (10). Marie, sa troisième fille, qui avait épousé Enguerrand III de Coucy, le Grand (11), fit faire un beau mausolée dans le sanctuaire de l'église, du côté de l'évangile, qui fut inauguré en grandes pompes, en présence d'archevêques, d'évêques et d'un grand concours de peuple (12).

Enfin, vers le milieu du XIII^e siècle, on fit une châsse ou cassette de bois recouvert de cuir, longue de 71 cm., haute de 14 cm. et large de 18 cm., ornée sur les quatre faces et cerclée de fer. Elle est parsemée de clous dorés et de cinquante écussons représentant les armoiries de la famille royale et des plus grandes familles de France. Cette châsse est parvenue jusqu'à nous malgré les désastres de la guerre de Cent ans, des guerres de religion et de la Révolution. Le comte Henri de Montesquiou, qui devint propriétaire de l'abbaye de Longpont en 1807, puis de l'église en 1831, et qui fit tant pour sa conservation, fit réparer la châsse du bienheureux Jean, et les reliques furent reconnues par l'évêque de Soissons en 1855. C'est dans cette même châsse que l'on vénère encore les reliques de notre bienheureux.

En 1891, La Sacrée Congrégation des Rites autorisa le diocèse de Soissons à honorer le bienheureux Jean d'un culte liturgique ; autorisation qui fut étendue au diocèse de Châlons-sur-Marne en 1908.

Chez les cisterciens, ceux de la congrégation italienne de saint-Bernard sont les premiers et les seuls jusqu'à présent, à célébrer sa fête, le 28 septembre, sous le rite de III leçons.

Pour ce qui est de la canonisation, plusieurs auteurs modernes, qui ont écrit la vie du bienheureux Jean, ont voulu prouver qu'elle avait été prononcée par le pape. Mais pas un seul des arguments qu'ils apportent n'a valeur de preuve : comme le fait qu'on lui a toujours donné le nom de saint ou de bienheureux, que l'on a élevé ses restes à plusieurs reprises, qu'il a été inscrit dans une quantité de martyrologes. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'il a été l'objet d'un culte local, mais nullement qu'il ait été inscrit solennellement au catalogue des saints par le Souverain Pontife.

Dans l'ordre de Cîteaux, on ne connaît que seize cas de démarches entreprises pour obtenir des canonisations. Sept de ces démarches restèrent sans résultat, parmi lesquelles celles

qui concernent notre bienheureux. Quatre aboutirent à une simple autorisation de culte local. Enfin cinq obtinrent une canonisation au sens strict. Ce sont celles de saint Bernard (1174) ; de saint Pierre, premier abbé de Tamié, puis archevêque de Tarentaise (1191) ; de saint Guillaume, qui fut moine de Pontigny, abbé de Fontaine-Jean puis de Châalis, et archevêque de Bourges (1218) ; de saint Edmond de Cantorbéry, mort à Pontigny (1247) ; et de sainte Edwidge, qui se retira à l'abbaye de Trebnitz, en Pologne (1267). Ces deux derniers n'appartenant pas réellement à l'ordre, il reste qu'il n'y a que trois saints canonisés dans l'ordre de Cîteaux : saint Bernard, saint Pierre de Tarentaise et saint Guillaume de Bourges. Ni Baroni, dans ses *Annales ecclésiastiques*, qui mentionne toutes les bulles de canonisation qu'il a pu rencontrer, ni Benoît XIV, dans son important ouvrage *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*, ni le *Bullarium Magnum*, ni les statuts des chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux ne signalent aucun autre cas (13).

Il ne faut pas s'en étonner. Il y a beaucoup moins de saints canonisés au sens strict que nous sommes tentés de le croire. Ainsi dans l'ordre bénédictin, de beaucoup le plus ancien et le plus nombreux, on n'en compte qu'une trentaine ; et chez les chartreux, on n'en compte qu'un seul : saint Hugues d'Avalon en Dauphiné, d'abord moine de la Chartreuse, puis prieur de Witham en Angleterre, enfin évêque de Lincoln, mort en 1200, canonisé en 1220. Quant à saint Bruno, son culte ne commença qu'au XVI^e siècle, et il ne fut jamais canonisé.

Pour en revenir au bienheureux Jean de Montmirail, s'il n'est pas canonisé, nous nous en consolerons en disant que cela n'enlève absolument rien à ses mérites, ni à la vénération à laquelle il a droit.

Fr. M. - Anselme DIMIER.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Acta Sanctorum Bollandiana, sept. t. VIII, p. 186-235. — M. Aubert, *L'Architecture cistercienne en France*, t. I, p. 340. — *Bibl. Hag. Lat.*, 254, 4415. — A. Boitel, *Histoire du bienheureux Jean surnommé l'Humble*, Paris, 1859. — U. Chevalier, *Bio.-Bibl.*, 2448. — Jean de Cirey, *Catalogue des saints et bienheureux de l'ordre de Cîteaux*, dans Guignard, *Les monuments primitifs de la règle cistercienne*, Dijon, 1878, p. 652. — Abbé Corneaux, *Longpont et ses ruines*, Soissons, 1879. — *Gallia christiana*, t. IX, 474 B. — M.G. Larigalde, *Chevalier et moine, ou Jean de Montmirail*, Paris, s.d. (1909). — Le Nain, *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux*, t. VII, p. 389-411. — S. Lenssen, *Aperçu historique sur la vénération des saints cisterciens dans l'ordre de Cîteaux*, dans *Collectanea ord. cist. ref.*, t. VI (1939), p. 17-18, 184, 273. — J.B. de Machaut, *Histoire du B. Jean*,

seigneur de Montmirail, Paris, 1641. — Manrique, *Annales cist.*, t. III, p. 143-149 ; IV, 519. — [H. de Montesquiou], *Chronique de l'abbaye de Longpont*, Paris, 1834. — G. Müller, *Ein Heiligenverzeichnis*, dans *Cisterc.-Chronik*, t. XXVII (1915), p. 49. — *Statuta cap. gen. ord. cist.*, ann. 1253, n. 25, dans *Canivez*, t. II, p. 394. — *Vies des saints et bienheureux*, par les Bénédictins de Paris, t. IX, p. 613-615. — Zimmermann, *Kalendarium benedictinum*, t. III, p. 115-116.

NOTES

(*) La vraie prononciation est Montmiriel, et non Montmiraille. Auguste Longnon, mort en 1911, grand maître en toponymie, ou géographie historique, et qui l'enseigna aux Hautes Études et au Collège de France, était originaire de Montmirail et prononçait Montmiriel. En effet l'étymologie est non pas *Mons mirabilis*, mais *Mons miraculi*, ou mieux *Mons miriculi*, c'est-à-dire non pas le mont qu'on admire, mais le mont du haut duquel on observe, le mont de la guette, comme disait Auguste Longnon. Sur cette question voir A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920-1929, n° 2277 ; et *Le nom de lieu Montmirail et son étymologie*, dans *Romania*, t. XLI (1912), p. 115-119. — Ledouble, *Montmiriel et Montmirail*, Reims, 1907. — M.G. Larigalde, *Chevalier et moine, ou Jean de Montmirail*, appendice II, p. 158.

(1) On a dit que c'était l'abbé Gautier d'Ochies lui-même. Voir Daunou, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 135.

(2) *Vita*, dans *Acta Sanctorum Bollandiana*, sept, t. VIII, p. 219 C, cap. I, n° 3.

(3) *Vita*, cap. II, n° 34, p. 224 F : *Johannes Probitas*. — On se contentera, dans la suite, de donner les références à la *Vita* dans le texte, avec indication du chapitre et du n°, entre parenthèses.

(4) [Guillaume de Saint-Pathus], *Vie de saint Louis*, ch. XI, dans *Rec. Hist. France*, t. XX, p. 96 D-97 E.

(5) C'est ce qui ressort de ce qui sera dit plus loin, quand le bienheureux Jean graissait les souliers de son frère Amand (III, 46).

(6) *Bernardi Vita quarta*, lib. II, n° 16, dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXV, col. 549.

(7) *Vita venerabilis Amedaei Altae Ripae*, cap. VII, dans L.P. d'Hozier, *Armorial général de France*, V^e registre, 1^{re} partie : de Chastellard, anciennement d'Hauterives en Dauphiné.

(8) Le Nain, *Essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux*, t. IX, p. 78. — Voir encore Fortunat, *Vie de sainte Radegonde*, n° 23, dans *Pat. Lat.*, t. LXXXVIII, col. 703 A.

(9) Manrique, *Annales cist.*, t. IV, p. 519, n. 4-8. — Voir Martène, *Thesaurus novus anecdoto.*, t. III, col. 1849.

(10) *Statuta cap. gen. ord. cist.*, ann. 1253, n. 25 ; dans *Canivez*, t. II, p. 394.

(11) En 1242 ou 1243, Enguerrand, traversant à gué une petite rivière à une lieue de Vervins, tomba de cheval, son épée sortit du

fourreau et le fer lui travrsa le corps. Il mourut à Gercy et fut inhumé à l'abbaye cistercienne de Foigny, tout près de là. Voir **Histoire littéraire de la France**, t. XVIII, p. 296.

(12) Ce monument a disparu, mais il nous est connu par une aquarelle de la collection Gaignières. Il était surmonté d'un haut dais, sous lequel le bienheureux était représenté, en bas armé en chevalier, avec son bouclier orné de ses armes (de gueules au lion rampant d'or) ; et, au-dessus, avec la coule de moine. Voir M. Aubert, **L'architecture cistercienne en France**, t. I, p. 340.

(13) Voir S. Lenssen, **Aperçu historique sur la vénération des saints cisterciens dans l'ordre de Cîteaux**, dans **Collectanea ord. cist. ref.**, t. VI (1939), p. 7-13, 17-18, 184, 273.

APPENDICE

SAINT-BERNARD ET MONTMIRAIL.

Un jour, une troupe de jeunes seigneurs, se rendant à un tournoi, s'arrêta à Clairvaux pour voir le monastère et saluer saint Bernard. On approchait du Carême, époque où les tournois étaient interdits. Le saint leur demanda de s'abstenir de ces jeux pendant les quelques jours qui restaient avant le Carême ; mais ils ne voulurent pas prendre cet engagement. Alors saint Bernard leur dit : « J'ai confiance que Dieu m'accordera ce que vous me refusez ». Sur quoi il leur fit servir de la bière qu'il bénit, leur disant de boire à la santé de leurs âmes. Ce qu'ils firent, mais quelques uns à contre-cœur, craignant de ressentir les effets de la grâce divine. Quand ils furent dehors, ils se communiquèrent mutuellement ce qu'ils avaient dans le cœur. Et, sous l'inspiration de Dieu, ils se convertirent ; et, sur le champ, vinrent s'engager dans la milice spirituelle de Clairvaux. Parmi eux se trouvait Gaucher (ou Gautier) de Montmirail. Cela se passait vers 1146 (*Bernardi Vita prima*, lib. I, cap. xi, n. 55-56, dans *Pat. Lat.*, t. CLXXXV, col. 257 C).

Ce Gaucher avait un neveu nommé comme lui Gaucher. Un jour que saint Bernard était l'hôte du seigneur de Montmirail, la femme de celui-ci présenta au saint son petit Gaucher, qui n'avait pas trois mois, pour qu'il le bénît. Ensuite, comme saint Bernard parlait de Dieu et du salut, selon sa coutume, la mère était assise devant lui, tenant l'enfant dans ses bras. Tandis que le saint parlait, avançant de temps à autre la main, le petit Gaucher s'efforçait de la saisir. Le jeu s'étant renouvelé plusieurs fois, le saint s'en aperçut et donna sa main à l'enfant, qui la prit dans ses deux mains et la baissa à plusieurs reprises. On a dit que ce Gaucher était entré plus tard à Clairvaux. Mais c'est une erreur (*Bernardi Vita prima*, lib. I, cap. xi, n. 56, *ibid.*, col. 257 C-D).